

Canicule, CVB, Le Signe...

Premiers pas maladroits de la municipalité

Maire ou contremaître ?

Nous avons tous vécu, dans notre service ou atelier, la venue d'un nouveau chef ou contremaître prétendant tout révolutionner. Celui-là ne connaissait pas grand-chose à la spécialité dans laquelle il débarquait, mais ça ne l'empêchait pas de vouloir expliquer à chacun comment il devait travailler. De sorte qu'il apportait évidemment beaucoup plus de problèmes que de solutions.

Ainsi nous semble fonctionner une partie de la nouvelle municipalité et de la gouvernance de l'Agglo.

Nous nous contenterons d'évoquer ici le cas du volley, mais la remarque vaut semble-t-il aussi pour le Signe (n'est-ce pas Louis ?).

Donc, à peine en place, nos chefs ont réécrit la convention liant le Chaumont-Volley-Ball 52 Haute-Marne à l'Agglo. Un vrai catalogue ! On ne compte plus les interventions que les joueurs doivent effectuer, tout au long de la saison, aux quatre coins du territoire (centres de loisirs, animations vacances, écoles, gymnases...). A tel point qu'on en vient à se demander s'il est prévu que ces professionnels prennent le temps de s'entraîner dans leur salle.

Il ne faudrait pas oublier que si ces athlètes présentent un intérêt, c'est parce qu'ils ont des performances hors normes. Or, pour y arriver, ils doivent travailler quotidiennement pour atteindre le plus haut niveau possible, individuellement et collectivement. Mais encore faut-il qu'on leur laisse les moyens d'y parvenir.

En réalité, le CVB participe déjà à de très nombreuses animations auprès des jeunes, sans toujours le faire savoir. Le contraindre dans un cadre rigide lui permettra-t-il d'agir toujours avec la même qualité ? Prendre acte de ce qu'il fait et l'accompagner ne serait-il pas plus productif et intelligent ?

L'Agglo exige par ailleurs que le club offre 750 places aux jeunes et leurs parents. Pourquoi pas ? Mais en réalité le CVB en donne beaucoup plus. Il invite régulièrement des lycées, des collèges, des associations, etc. Simplement, il se débrouille pour les accueillir lorsque la salle n'est pas trop remplie. Lui imposer une opération gratuite un jour de forte affluence ne ferait que l'impacter négativement.

Pour en revenir à notre contremaître, s'il est resté borné, imposant des contraintes nouvelles et inutiles sans augmentations de salaires, il aura simplement réussi à dégrader la qualité du travail.

Lionel Thomassin

Canicule : un bilan meurtrier, une gestion désastreuse

Le bilan de la canicule, c'est une surmortalité chez les personnes âgées... **PAGE 2**

Israël cible les enfants

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a accusé Israël de « cibler » les enfants palestiniens dans la bande de Gaza. **PAGE 2**

Les enjeux du Signe

La municipalité de Chaumont ne s'est-elle pas un peu précipitée... **PAGE 3**

L'eau, un bien commun

Passe d'armes au dernier Conseil de l'Agglo. Rachel Sugneau pose la question... **PAGE 3**

Le capitalisme, ses pyromanes, ses braises

L'extractivisme, c'est la voracité et l'inconscience. Il en faut assurément pour extraire des matières premières... **PAGE 4**

GAZA STOP
GÉNOCIDE
SAMEDI 11 JUILLET 2026
11H CHAUMONT
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Canicule : un bilan meurtrier, une gestion désastreuse

Le bilan de la canicule, c'est déjà une surmortalité chez les personnes âgées et les populations vulnérables. De plus, les chaleurs extrêmes vont aggraver encore la sécheresse qui touche le pays et favoriser des incendies meurtriers alors qu'une autre vague de chaleur est annoncée. Depuis des décennies, les recommandations des scientifiques, les rapports du GIEC sur le réchauffement climatique ont été méprisés. Macron n'a rien anticipé, il a même aggravé la crise.

D'abord en repoussant de cinq ans la rénovation énergétique des logements en location, quand beaucoup suffoquent dans des bouilloires thermiques. En encourageant les coupes rases, le démantèlement de l'ONF, les méga-bassines, les fermes-usines, les lois Duplomb. En sabotant le droit à l'environnement, en sacrifiant les zones humides, les espèces protégées, les forêts, les terres agricoles, au profit du béton, de l'agrobusiness.

Il démantèle les services publics de la transition écologique et sanitaire : Santé publique France, l'Ademe, l'Office français de la biodiversité, Météo-France. Les salariés de ces agences dénoncent la remise en cause de leurs missions et la diminution de leur budget. Entre 2013 et 2024, 30% des effectifs de Météo-France ont été supprimés. À l'Ademe, le Fonds vert a été divisé par trois en deux ans, limitant les investissements pour adapter les écoles, les hôpitaux et les Ehpad au réchauffement climatique. On voit le résultat ! Droite et RN ont voté ces lois désastreuses main dans la main. Dans plusieurs départements du sud de la France, les pompiers peinent à contrôler les feux. Sur les cinq canadiers promis en plus, trois ont été annulés par Attal.

Depuis 9 ans, ce ne sont que mensonges, coupes dans les budgets et responsabilité reportée sur les individus à qui on ordonne de boire de l'eau et rester au frais tandis qu'ils sont réduits à plaquer des couvertures de survie aux fenêtres et installer des serviettes mouillées devant des ventilateurs. Cette canicule était prévisible, comme toutes celles qui viendront. Le gouvernement savait. Il a choisi de ne pas investir, de sabrer dans les fonds dédiés au réchauffement climatique et en plus, il se félicite. Les morts, les catastrophes économiques, écologiques sont le fait de ses choix politiques. Les responsables devront rendre des comptes.

Marie-Rose Patelli

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Daniel, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Aline, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Liliane, Claire, Marinette, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Pierre, Richard, Sylvie, Jean-François, Christophe, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Patricia, Agnès, Jorge, Luc, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, André et Josette, Josette, Marie-Thérèse, Marie-Christine, Olivier, Jean-Luc, Margaret, Ludmila, Élise, Xavier, Jeannette, Séverine, Francis, François, Yvette, Jean-Marie, Claude, Jean-Claude, Évelyne, Abdel, Jacques, Jean, Patricia, Christine, Marie-Thérèse, Nicole, Frédérique, Florent, Michel, Rachel, Mireille, Denis, Benoît et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom :Prénom :
Verse.....euros
Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraité·es de Chaumont



ESSTAR OMAR - LE CRI DE GAZA

Israël cible les enfants

Ce 23 juin, une commission d'enquête internationale mandatée par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a accusé Israël de « cibler » les enfants palestiniens dans la bande de Gaza.

Elle dénonce une fois de plus le génocide en cours, mais aussi des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre dans l'enclave palestinienne.

Il existe bien des preuves que les enfants palestiniens sont délibérément pris pour cible et tués par l'armée israélienne.

Par ailleurs, des enfants par milliers ont été gravement blessés et souffrent de séquelles irréversibles dont d'innombrables amputations. Ils sont aussi victimes de séparations, de déplacements forcés, de famine, de manque d'accès à l'éducation et à la santé.

Ils sont arrêtés et torturés sans que leurs proches soient informés de leur lieu de détention. Ils subissent parfois des violences sexuelles commises par les forces d'occupation.

Dans le même temps, en Cisjordanie, selon l'Unicef, plus de 260 enfants ont été tués depuis le début de la « trêve », soit un chaque jour.

Le ciblage délibéré des enfants est l'un des éléments-clés permettant d'établir l'intention génocidaire. Mais en France ceux qui dénoncent l'horreur et le crime sont poursuivis devant les tribunaux pour antisémitisme ou apologie du terrorisme.

A. Fellner

Les enjeux du Signe

La municipalité de Chaumont ne s'est-elle pas un peu précipitée et un peu perdue dans sa volonté d'imprimer une vision différenciée, rétrécie du Signe, Centre national du graphisme, à l'occasion du changement de gouvernance, ou la décision d'imposer une présidence locale, quelle que soit ses qualités, était-elle pensée et mûrie avec les partenaires institutionnels ? Difficile à dire, mais les différents rebondissements, les déclarations contradictoires, les actes plaident, il faut l'avouer, en faveur d'un manque de connaissances du magnifique objet, outil, vecteur que représente le Signe, de sa labellisation Centre d'art contemporain d'intérêt national, de sa gestion tripartite, Ville, État, Région, de son histoire et de son bilan. Qu'une nouvelle municipalité veuille apporter sa marque et sa volonté d'évolution d'une entité utile au rayonnement de sa ville est légitime, mais que ce soit fait dans un esprit de valorisation, de reconnaissance, d'orientations positives liées à l'objet concerné, ici le Signe et son identité.

Face à l'argument un peu puéril et éculé de la « réappropriation par les Chaumontais », argument passe-partout quand on s'en prend à la culture, proche de l'idée de « culture élitiste », le directeur du Signe, les personnels, d'autres témoins devront-ils sempiternellement répéter le bilan dressé par le président démissionnaire avec lequel nous n'avons aucune attache particulière. « *Le renforcement de son ancrage territorial, le succès croissant de ses expositions, les ateliers pour la jeunesse, les biennales attirant des milliers de visiteurs, la reconnaissance nationale (Affranchi 1651)* » auxquels il convient d'ajouter la contribution à l'existence de formations supérieures dans les métiers de l'édition et du graphisme au Lycée Charles de Gaulle, la conservation de collections d'affiches générant de nouveaux donateurs dans des conditions impératives de qualité.

Le challenge, déjà bien engagé avant le rappel peu élégant du nouveau maire, est double pour le directeur du Signe, Jean-Michel Guéridan : continuer à élever le niveau de sensibilité, de connaissance, voire de pratique de l'art graphique et dans son histoire et dans son actualité avec toutes celles et ceux qui le souhaitent, animer le rayonnement du Label art contemporain, carte de visite ciselée pour une ville en recherche d'attractivité et qui n'a pas pléthore d'images pour exister sur une place nationale, voire internationale. Ce sont là des signes mobilisateurs à s'approprier.

Louis Laprade

Marine Le Pen, condamnée pour détournement de fonds publics et candidate à la présidentielle !

Au terme d'un délibéré d'un peu moins d'une heure, la cour d'appel de Paris a rendu, mardi 7 juillet, son arrêt dans l'affaire des assistants parlementaires européens du Front national (FN), l'ancêtre du RN. Elle a condamné les douze prévenus qui avaient fait appel de leur décision en première instance, dont Marine Le Pen.

L'ex-présidente du RN écope d'une peine de trois ans de prison, dont deux avec sursis, la partie ferme sous surveillance électronique, une amende de 100 000 euros, et une inéligibilité de quarante-cinq mois, dont trente avec sursis. Cette peine étant déjà exécutée depuis le jugement en première instance, Marine Le Pen pouvait être candidate à la présidentielle ce qu'elle a fait savoir immédiatement...

Dans son empressement à être candidate, elle a oublié le principe qu'elle rappelait sur BFM-TV selon lequel « *ne pas avoir de condamnation à son casier judiciaire est la règle numéro un quand on souhaite être parlementaire de la République* ».

Une élection où elle pourra affronter (à droite) Édouard Philippe lui-même poursuivi pour *détournement de fonds publics, favoritisme et prise illégale d'intérêts*. En attendant Sarkozy ?



Centre nautique L'eau, un bien commun !

Passé d'armes au dernier Conseil communautaire de l'Agglo. Rachel Sugneau pose la question à 5 euros 50 (prix d'entrée au centre nautique)* : « *Pourquoi l'Agglo n'a-t-elle pas ouvert la piscine gratuitement lors de la canicule ?* »

La réponse faite par le représentant de l'Agglo vaut son pesant de cacahuètes. « *On s'est posé la question, mais l'équipement était déjà plein* » (!) et « *on pouvait malgré tout le proposer sauf que le délégataire nous aurait demandé une compensation* ». Bravo, ça le fait !

Il aurait fallu compenser. Peut-être, mais c'est vrai aussi pour les mairies qui ont opté pour la gratuité. Plusieurs jours sans recettes... Et pourquoi ne pas demander (le verbe exiger ferait trop syndicaliste en colère) au centre aquatique d'y mettre aussi (un peu) du sien. Le privé serait donc exempt d'apporter sa pierre quand la maison commune se lézarde ?

Face à un risque sanitaire majeur, il convient de prendre toutes les mesures qui s'imposent. Et il appartient à la puissance publique de veiller au bien-être et à la santé de ses citoyens. De tous ses citoyens.

L'eau, d'autant plus en période de canicule, relève de la santé publique. Les habitants de la Rochotte ou d'ailleurs qui vivent encore pour beaucoup dans des passoires thermiques, apprécieront. En tout cas, voilà où mène une politique qui a décidé de quitter le service public pour n'avoir pour boussole que *la logique tarifaire*, pour reprendre l'expression employée par la conseillère d'opposition Rachel Sugneau.

Alors, on attend la prochaine vague de chaleur ou on anticipe ?

En période de fortes chaleurs, ouvrons grand les portes du centre nautique. Et gratuitement, cela coule de source...

Richard Vaillant

*Construit dans un quartier prioritaire, Palestra a reçu des financements exceptionnels pour améliorer la qualité de vie des habitants et favoriser la cohésion sociale. En fait de cohésion et de qualité de vie, les habitants de la Rochotte, pour la plupart, n'ont pu voir une goutte d'eau de la piscine vu le prix d'entrée pratiqué par le gestionnaire privé.

Et pour celles et ceux qui trouvent que 5 euros 50, c'est pas cher, rappelons la catastrophe qu'a représentée pour des milliers de locataires et d'étudiants la baisse de 5 euros de l'APL, il ya quelques années...

Le capitalisme, ses pyromanes et ses braises

L'extractivisme, c'est la voracité et l'inconscience. Il en faut assurément pour extraire des matières premières partout dans le monde, les faire transiter sur les océans dans des bateaux gigantesques, les transformer en produits dispensables dans les pays à bas coûts de main-d'œuvre et les distribuer le plus vite possible, partout, tout le temps.

Cette obsession broie les femmes, les hommes, les enfants, qui sont en début de chaîne, dans les mines et les usines, mais aussi les fourmis de la distribution et du service... un scénario qui met le monde sur les braises.

Les capitalistes ne rêvent que dérégulations sociales et environnementales en consommant toujours plus de matières premières, d'énergies fossiles, de nucléaire... Pour eux, la sobriété, la vraie lutte contre le réchauffement climatique est le cauchemar absolu.

L'Europe de Strasbourg, dans ses imperfections, est un des cénacles où certains tentent de brider ces folies destructrices et prédatrices planétaires. Mais...

Qui pour voter systématiquement contre les tentatives de freiner ces courses suicidaires au profit des plus riches et à l'exploitation des plus pauvres ?

Qui pour ne pas lutter efficacement contre le réchauffement planétaire ?

Qui pour pousser sur les voies de l'émigration les populations jeunes et désespérées fuyant des pays devenus inhabitables ?

Qui pour rejeter à la mer ces victimes de la sauvagerie capitaliste ?

Qui en réalité est le principal pourvoyeur de l'émigration qu'ils dénoncent et qui est leur honteux réservoir de succès électoraux ?

Qui pour faire reculer les services publics ?

Qui ? Il suffit de regarder les votes de ces forces rétrogrades et conservatrices, militants identitaires aux passions tristes qui emmènent le monde dans la bouilloire globale.

On commence à entrevoir ce que donne un pays dans lequel il fait trop chaud : les maisons qui se dégradent et s'effondrent sous les fissures des terres trop sèches, les rendements agricoles qui dégringolent en même temps que la biodiversité, l'eau polluée et rationnée, les incendies meurtriers, les populations fragiles qui souffrent, l'espérance de vie en bonne santé qui recule, les injustices sociales qui se creusent.

Que feront nos jeunes dans ces conditions, iront-ils rejoindre la cohorte des migrations irrationnelles en demandant à l'IA où aller ?

Démasquons ces dangereux pyromanes, c'est réellement une question existentielle.

Loïs Darien

Votons pesticides !

La semaine dernière, nous annoncions dans notre journal que le Sénat venait d'autoriser la réintroduction de deux pesticides tueurs d'abeilles, l'acétamipride et le flupyradifurone, substances toxiques pour la biodiversité et potentiellement pour la santé humaine notamment sur le sur le développement du cerveau du fœtus.

Félicitons les deux sénateurs de la Haute-Marne, Bruno Sido et Anne-Marie Nédélec, qui n'ont pas hésité à voter ce projet de loi !

Adriana Fernandez



EXPO D'OCTOBRE

VISAGES & PAYSAGES
PEINTURES

FRANÇOISE
DINVILLE

SAMEDI 3 &
DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026
de 10 h à 19 h

VERNISSAGE

VENDREDI 2 OCTOBRE 2026
18H30

MAISON DES CARMÉLITES
83, RUE VICTOIRE DE LA MARNE
52000 CHAUMONT



FRANÇOISE DINVILLE

« Ses portraits peuvent paraître difformes ; ils sont en réalité très aiguisés, révélateurs d'émotions, de désirs et de peurs humaines. Sur les tableaux, les traits des yeux captent souvent l'attention tant les regards sont puissants, mais les toiles de Françoise Dinville ne se résument pas à cela. Loin s'en faut. Elle sont souvent un foisonnement de détails, de lignes, de courbes, un entremêlement de techniques artistique... »

Journal du Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont 24 av. du Général Leclerc 52000 Chaumont Tél : 06 79 61 00 78

 <https://cgtretraites-chaumont.fr>  <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

Imprimé avec l'argent des cotisations syndicales et les dons des lecteurs N° 491 SAMEDI 11 JUILLET 2026

Une : VIVE LE SERVICE PUBLIC, affiche de Gérard Paris-Clavel <http://www.gerardparisclavel.fr/>

